



.....ZOOM SUR LA VIE DES SERVICES

NOUVEAU

Le service vie associative

Le monde associatif saint-jeannais compte aujourd'hui plus d'une centaine d'associations qui, de par leur grande diversité, couvrent l'ensemble des besoins des administrés.

Quel que soit le domaine d'activités (loisirs, culture, sports, santé, enfance, jeunesse, vie locale...) de nombreuses personnes ont choisi de s'investir dans une association pour promouvoir, faire revivre, pratiquer une activité ou proposer un service. Un bon moyen de se retrouver pour vivre en commun une passion ou tout simplement partager un bon moment. Atout majeur pour renforcer les liens de solidarité, la contribu-



De gauche à droite : Chantal Arrault, Marie-Laure Déjean, Magaly Barbe, Rose-Marie Médina, Ingrid Bérault, Cécile Périé

tion des associations à la vie locale est irremplaçable. Consciente de cela, la commune s'appuie sur leur dynamisme pour animer la ville. Pour ce faire, la Municipalité encourage le développement de nombreuses associations qui, par leur activité, se consacrent à l'intérêt général tous secteurs confondus.

Madame le Maire a ainsi souhaité créer une nouvelle délégation « Vie associative Vie Locale » pour soutenir et accompagner toutes les associations dans leur projet.

Le service met en œuvre la politique municipale en direction des bénévoles et des associations. Il est le partenaire privilégié pour répondre aux sollicitations des associations et constitue un guichet unique pour l'ensemble des démarches des associations. Il travaille en lien avec l'ensemble des services municipaux et des partenaires institutionnels ou associatifs.

Ce service, partenaire des associations, a des missions bien concrètes permettant de contribuer aux objectifs suivants :

- promouvoir et valoriser la vie associative, développer les projets collectifs ;
- encourager et accompagner le bénévolat, y compris dans l'accomplissement des responsabilités des bénévoles ;
- assurer un relai d'information auprès des administrés ;
- connaître et prendre en compte la diversité des associations et leurs partenaires ;
- favoriser les relations associations-collectivité et relations inter-associations ;
- mettre des moyens à la disposition des associations (salles, matériels, ressources humaines, aides aux financements...).

Cette délégation a été confiée à Madame Chantal ARRAULT, adjointe au maire. Le service est constitué de 4 agents municipaux, placés sous la responsabilité de Marie-Laure DEJEAN, directrice du secteur.

Cécile PÉRIÉ, responsable du service

05 61 37 74 08

cecile.perie@mairie-saintjean.fr

Rose-Marie MÉDINA, régisseur et responsable de la gestion des salles et des équipements

05 61 37 63 29

rosemarie.medina@mairie-saintjean.fr

Magaly BARBE, régisseuse aux Services Culture et Vie Associative - Vie Locale

05 61 37 63 28

magaly.barbe@mairie-saintjean.fr

Au-delà de ces enjeux, ce service est aussi gestionnaire des droits de place dans la ville (Fête foraine, marché de plein-vent, accueil des cirques...) et participe également à l'organisation des manifestations protocolaires.

